



VILLE FRANCHE
SUR MER

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2016 À 17H00

L'an deux mille seize, le treize avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le sept avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire

Conseillers
Municipaux en
exercice : 29

Présents : 22

Votants : 29

- **Étaient Présents :** Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Monsieur André BIANCHERI, Madame Monique LAUGIER, Madame Christiane FROUTE, Monsieur Robert BOJANOVICH, Madame Marie ADAMO-BRONSONE, Madame Claudine KHOKLOV, Monsieur Jean-François GIAUME, Madame Gisèle AMEDEO, Monsieur Bernard REBUFFEL, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Richard CONTE, Madame Marie-Paule ZANOTTI

Absents avec procuration :

Madame Juliana CHICHMANIAN donne procuration à Monsieur le Maire
Madame Anne RAINAUD donne procuration à Madame Claudine KHOKLOV
Monsieur Joseph COSENTINO donne procuration à Madame Monique LAUGIER
Monsieur Régis BELLI donne procuration à Monsieur Jean-Paul GEAY
Madame Isabelle PALAZZOLI donne procuration à Madame Gisèle AMEDEO
Monsieur Florian VIALLA donne procuration à Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI
Monsieur Cédric CIRASA donne procuration à Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Jean-François GIAUME est élu secrétaire de séance

5 / OBJET : ATTRIBUTION MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES – SÉCURITÉ / GARDIENNAGE PARKING

Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Adjoint au Maire, expose à ses collègues

La commune de Villefranche-sur-Mer, suite au transfert universel du patrimoine de la Société Publique Villefranchoise, a repris en régie directe l'exploitation des parkings barriérés sur le territoire de la commune.

La prestation de service relative à la surveillance et à la gestion des parkings communaux avait été confiée par la SPL Villefranche, par procédure de marché, à la société IMPACT Sécurité. Ce marché prenant fin le 31 décembre 2015.

Sur la base du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), la mise en concurrence a été lancée via la procédure adaptée ouverte visée par les articles 28, 30-II-3° et 77 du Code des Marchés Publics.

Elle porte sur des prestations de services attribuées par un marché unique avec 2 lots techniques indissociables et à bons de commande :

Lot technique n°1 « Gardiennage et gestion à temps partiel des parkings »

Lot technique n°2 « Gardiennage et gestion ponctuels des parkings ».

Nombre minimum annuel d'heures : 300 / nombre maximum annuel d'heures : 700.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 26 novembre 2015.

A l'issue de l'ouverture des candidatures le 15 janvier 2016, 5 sociétés se sont portées candidates :

- ALPHA SECURITE
- IMPACT SECURITE
- MS SECURITE
- P2K SECURITY
- PCE AXIOM

Après l'analyse des éléments techniques et financiers, la commission d'appel d'offres réunie, le 12 février 2016, a décidé de retenir la société IMPACT SECURITE pour un montant prévisionnel hebdomadaire de 3.533,58 € HT. Le marché est d'une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Il leur demande :


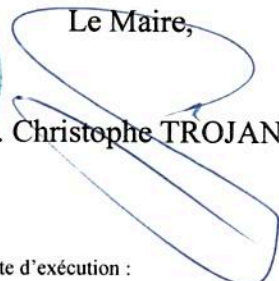
- de bien vouloir entériner le choix de la commission d'appel d'offres
- d'autoriser monsieur le maire à signer le marché relatif à la surveillance et à la gestion partielle des parkings communaux pour un montant prévisionnel hebdomadaire de 3.533,58 € HT.

Le montant de la dépense sera imputé au compte 6282 du Budget Annexe des Parkings exercice 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE


Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives